

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de SAINT-LORMEL (Côtes d'Armor)

Séance du 13 octobre 2026

Le treize octobre deux mille vingt-six à vingt heures le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur SORGNIARD Pierrick, Maire.

Etaient Présents : ANGERS Alain, BONENFANT Landry, BREUGNOT Stéphanie, DAUNAY Loïc, DEBAUGNIES Alexandra, DEPARTOUT Muriel, GENSSE Thierry, HAMON Benoit, MARTIN Françoise, MAYAUX Gilles, RICHARD Martine et SORGNIARD Pierrick.

Absents excusés : FRESCA-FANTONI Christine, SCHMITT Thomas et SORGNIARD Catherine (procuration à Loïc DAUNAY).

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Alexandra DEBAUGNIES

2026.69 Travaux de chauffage dans le bâtiment du bar / logement au 16 rue des Tilleuls

Des travaux de chauffage sont à effectuer dans le bâtiment du bar/logement au 16 rue des Tilleuls.

Des devis ont été sollicités auprès de plusieurs entreprises pour l'installation d'une pompe à chaleur :

- SARL Corentin LANGUILLE : devis fourniture et pose d'une pompe à chaleur Air/Eau pour un montant de 18 679,04 € HT soit 19 706,39 € TTC.
- SARL AM'TEC (et Adrien DE BRYE électricien) : devis pose et fourniture d'une pompe à chaleur de 19 251,48 € HT et devis de travaux d'alimentation électrique de la pompe de 2 622,62 € HT pour un montant total de 21 874,10 € HT, soit 26 248,92 € TTC.

Après présentation des caractéristiques de chaque proposition, il est demandé l'avis du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Décide de retenir le devis de l'entreprise de SARL Corentin LANGUILLE pour un montant de 18 679,04 € HT.**

Pour extrait conforme,
Le 13 octobre 2026
Secrétaire de séance
Alexandra DEBAUGNIES

P/ le Maire,
Loïc DAUNAY
Adjoint au Maire

